



Avis de marché

Fourniture de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire de VENOY

Code CPV : 55523100

Code CPV : 15894210

Code CPV : 15894200

1. Identification de la collectivité qui passe le marché :

Mairie de Venoy
1, Place de la Mairie
89 290 VENOY

2. Procédure de passation : procédure adaptée

3. Objet du marché : Fourniture de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire de VENOY.

Le contrat est conclu du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023. Il est renouvelable expressément deux fois.

Il s'agit d'un marché à bons de commande.

Le titulaire déclare s'engager de manière générale à effectuer toutes les prestations nécessaires au bon fonctionnement du restaurant scolaire de la commune de VENOY. A ce titre, il assure :

- l'approvisionnement ;
- la préparation des repas ;
- la livraison des repas.

Le titulaire du marché est chargé de la fourniture de repas « en conformité avec les prescriptions qualitatives et nutritionnelles et les normes de sécurité et d'hygiène en vigueur ».

A titre indicatif, les fournitures à prévoir ont été évaluées comme suit :

- une moyenne de 120 à 140 repas, 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) pour la cantine scolaire de VENOY,
- une moyenne de 20 à 50 repas les mercredis et vacances scolaires pour le centre de loisirs.

4. Tranche Conditionnelle 1 : Goûters

Les goûters seront commandés par le centre de loisirs. Ils seront fournis et livrés avec les repas. Le prestataire proposera des goûters pour les enfants l'après-midi. La quantité peut varier de 20 à 60 goûters par jour.

Cette tranche conditionnelle sera retenue en fonction du rapport qualité/prix proposé. Elle devra être renouvelée expressément à chaque reconduction de marché.

5. Tranche Conditionnelle 2 : Petits déjeuners

Les petits déjeuners seront commandés par la Mairie. Ils seront fournis et livrés avec les repas. Le prestataire proposera des petits déjeuners diversifiés et adaptés pour les enfants le matin. La quantité peut varier de 20 à 60 petits déjeuners par jour.

Cette tranche conditionnelle sera retenue en fonction du rapport qualité/prix proposé. Elle devra être renouvelée expressément à chaque reconduction de marché.

6. Livraisons

Le point de livraison est le suivant : Restaurant scolaire de VENOY, rue des Bleuets.

Les livraisons des repas seront effectuées au restaurant scolaire, le matin avant 9h.

7. Modalités de retrait des dossiers dématérialisés :

Téléchargement complet à l'adresse suivante :

https://www.klekoon.com/dematernet/organisme_public_05_detail_consultation.asp?consultation_ID=84981

8. Visite obligatoire : OUI.

9. Date limite de réception des offres : Vendredi 24 juin 2022 à 11h00.

10. Durée de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

11. Adresse où les offres doivent être transmises :

Mairie de VENOY - 1, Place de la Mairie - 89 290 VENOY.

12. Mode de Transmission des offres: Version papier ou électronique.

13. Critères d'attribution ;

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Le critère Valeur Technique 50 %,

Il est jugé à partir du mémoire technique du candidat sur 100 points, selon les critères suivants :

- **qualité des produits 15 %,**
- **diversité des produits 15 %,**
- **qualité des prestations 20 %** (dépannage d'urgence, réactivité et assistance en cas de situation d'urgence). Les conseils de préparations personnalisés par plats seront un élément important d'appréciation.

- Le critère Prix 50 %.

14. Renseignements d'ordre technique et/ou administratif :

Monsieur le Maire de VENOY : 03 86 40 20 77.

15. Date d'envoi de l'avis à la publication : 23 mai 2022.